



ORGANISATION PANAMERICAINE DE LA SANTE
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE



41^e CONSEIL DIRECTEUR

San Juan, Porto Rico, 27 septembre-1er octobre 1999

Point 3.4 de l'ordre du jour provisoire

CD41/5 (Fr.)
14 juillet 1999
ORIGINAL : ANGLAIS

ELECTION DE TROIS ETATS MEMBRES AU COMITE EXECUTIF AU TERME DES MANDATS DE LA COLOMBIE, DU PANAMA ET DU PARAGUAY

Conformément aux dispositions de l'article 15.A de la Constitution de l'Organisation panaméricaine de la Santé, le Comité exécutif est composé de neuf Etats Membres, élus par la Conférence ou le Conseil, pour des périodes de trois ans se chevauchant. Chacun des Etats Membres élus a le droit de désigner un représentant auprès du Comité exécutif. Chaque représentant peut être assisté d'un ou plusieurs suppléants ou conseillers. Les Etats Membres ne peuvent être réélus pour siéger au Comité exécutif qu'une fois écoulée une période d'un an à compter de l'expiration de leur mandat.

La liste ci-après donne la composition du Comité exécutif et précise les dates d'expiration du mandat de chacun de ses Membres :

Colombie	Septembre 1999
Panama	Septembre 1999
Paraguay	Septembre 1999
Antigua-et-Barbuda	Septembre 2000
Equateur	Septembre 2000
Mexique	Septembre 2000
Cuba	Septembre 2001
Etas-Unis d'Amérique	Septembre 2001
Nicaragua	Septembre 2001

Conformément aux dispositions de l'article 9.B de la Constitution, il incombe au Conseil directeur de procéder à l'élection des Etats Membres devant remplacer la Colombie, Panama et Paraguay dont les mandats arrivent à expiration à la date de la clôture du présent Conseil directeur.

Le Conseil trouvera, à titre d'information, le tableau ci-joint, détaillant la composition du Comité exécutif depuis 1980.

Annexe

COMPOSITION DU COMITE EXECUTIF DE L'OPS, 1980-2001
septembre — septembre

PAYS	2000 A 2001	1999 A 2000	1998 A 1999	1997 A 1998	1996 A 1997	1995 A 1996	1994 A 1995	1993 A 1994	1992 A 1993	1991 A 1992	1990 A 1991	1989 A 1990	1988 A 1989	1987 A 1988	1986 A 1987	1985 A 1986	1984 A 1985	1983 A 1984	1982 A 1983	1981 A 1982	1980 A 1981
ANTIGUA-ET-BARBUDA																					
ARGENTINE																					
BAHAMAS																					
BARBADE																					
BELIZE																					
BOLIVIE																					
BRESIL																					
CANADA																					
CHILI																					
COLOMBIE																					
COSTA RICA																					
CUBA																					
DOMINIQUE																					
EL SALVADOR																					
EQUATEUR																					
ETATS-UNIS D'AMERIQUE																					
GRENADE																					
GUATEMALA																					
GUYANA																					
HAITI																					
HONDURAS																					
JAMAIQUE																					
MEXIQUE																					
NICARAGUA																					
PANAMA																					
PARAGUAY																					
PEROU																					
REPUBLIQUE DOMINICAINE																					
SAINT-KITTS-ET-NEVIS																					
SAINT-VICENT-ET-GRENADINES																					
SAINTE-LUCIE																					
SURINAME																					
TRINITE-ET-TOBAGO																					
URUGUAY																					
VENEZUELA																					